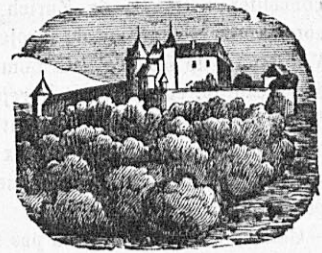




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : L'ÉCHO LITTÉRAIRE

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁵⁰ 2²⁸ 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁸ 1⁰⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁰

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne on son espace. RÉCLAMES : 80 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg ou à ses succursales.

BULLE, le 2 octobre 1903.

L'assemblée du parti radical A OLTEN

Nous avons, dans notre dernier numéro, publié sommairement les décisions prises par l'assemblée des délégués du parti radical suisse, tenue à Olten le dimanche 27 septembre dernier.

16 cantons étaient représentés par 189 délégués. La Suisse romande en particulier était fortement représentée; le canton de Neuchâtel, à lui seul, avait 12 délégués, Vaud 8, Fribourg 8, Genève 7, le Jura bernois 6; certains cantons allemands, comme St-Gall et Grisons avaient également envoyé de fortes délégations.

M. le conseiller national Hirter, de Berne, président du comité central, présidait l'assemblée. M. le Dr Balsiger fonctionnait comme secrétaire, et six questeurs ont été désignés parmi les délégations de Berne, Zurich, Argovie, Soleure, Vaud et Genève. M. le Dr Arnold Rossel était chargé des fonctions de traducteur.

Dans son discours d'ouverture, M. Hirter, président, a rappelé la fondation à Olten, il y a trente ans, du « Schweitzerische Volksverein » et les succès que cette association a remportés.

M. Hirter a engagé les radicaux à marcher unis. Puis l'orateur a indiqué quelques œuvres de la politique fédérale auxquelles le parti radical doit collaborer énergiquement.

Il a indiqué surtout le développement de la législation pour la protection des ouvriers, la réalisation de l'assurance contre la maladie et les accidents, l'introduction du monopole des billets de banque, grâce à la création d'une banque centrale servant les intérêts généraux du pays, le dévelop-

pement de notre armée, en lui conservant le caractère d'une milice.

L'orateur a annoncé qu'une nouvelle réunion aura lieu prochainement pour discuter un certain nombre de ces questions et pour établir un contact plus intime entre les membres du parti.

M. le Dr Heller, de Lucerne, conseiller national, a présenté le premier rapport relatif à l'initiative Hochstrasser-Fonjallaz qui tend, comme on le sait, à fixer le nombre des conseillers nationaux non plus d'après la population totale, mais d'après la population suisse. M. Heller, rapporteur d'une manière à la fois élégante, claire et substantielle dans sa brièveté. Il dit que l'initiative, appuyée au début par quelques radicaux n'est au fond que l'œuvre du parti ultramontain. M. Hochstrasser en voulait faire une arme contre les nouveaux arrondissements électoraux. Passant à l'examen des motifs invoqués par les initiateurs, M. Heller n'a pas de peine à en démontrer l'inanité. Que signifie ce cri de ralliement? « La Suisse aux Suisses! » Les citoyens suisses n'ont-ils pas toujours été seuls à voter, et ce n'est qu'un Suisse a-t-il jamais été élu? Non. Donc, la Suisse est bien aux Suisses. Seulement, il est très compréhensible que, pour fixer le nombre des députés on tienne compte de la population étrangère, car c'est un des éléments qui contribue à donner une importance à une région, et les étrangers travaillent au développement économique du pays et à sa prospérité. Les initiateurs voudraient diminuer la représentation des grands cantons, et augmenter celle des petits. Mais ces derniers ne jouissent-ils pas déjà d'une situation parlementaire privilégiée, grâce à l'existence du Conseil des Etats, où le petit canton de Zoug a la même part que le grand canton de Berne? On dit aussi que l'agriculture est sacrifiée aux Chambres fédérales. Ce qui s'est

passé lors de l'élaboration du tarif douanier est la preuve du contraire. En résumé, on n'avance en faveur de l'initiative aucune bonne raison. Par contre, il est facile de se rendre compte que le résultat d'une pareille entreprise est de jeter dans le pays des germes de division, et d'exciter fâcheusement l'antagonisme entre les villes et les campagnes. Le devoir des radicaux est donc de voter non le 25 octobre.

Le discours de M. Heller est chaleureusement applaudi, puis l'assemblée vote d'enthousiasme et à l'unanimité, sans discussion, la résolution ci-après :

« L'assemblée des délégués du parti radical-démocratique suisse recommande au peuple de rejeter l'initiative Hochstrasser-Fonjallaz, pour les raisons suivantes :

1. Cette initiative n'implique aucun progrès nouveau, ni politique, ni social.
2. Elle modifie le principe fondamental de la constitution d'une manière partielle.
3. Elle émane de cette politique néfaste qui, au lieu d'unir les confédérés, les sépare, et tend à exciter les villes contre les campagnes, les nationaux contre les étrangers, les paysans contre les ouvriers, ce qui empoisonnerait pour longtemps la vie publique et nationale. »

L'assemblée, à une forte majorité, a décidé d'appuyer la proposition de révision de l'article 32 bis de la Constitution fédérale, tendant à élever de 2 à 10 litres le minimum de vente des boissons alcooliques fermentées.

Souhaitons que cette modification ait d'heureux résultats, entravant l'alcoolisme, plaie de certains cantons.

La troisième question à l'ordre du jour consistait en la proposition de révision du code pénal fédéral en ce qui concerne l'excitation des militaires à la révolte. Le rapporteur, M. Zurcher,

lien ce jour? Si cela est, je vous dirai qu'à mon départ le résultat officiel n'était pas encore connu.

Elle garda le silence et, de nouveau, laissa ses regards errer sur le lac.

Jean, de même, chercha l'objet que Dougaline suivait avec tant d'attention. On voyait toujours l'embarcation, dont la forme vague allait s'amincissant. Et, pour ne pas rester là, près d'elle, sans cause aucune, le docteur essaya de nouer conversation.

— Mademoiselle, avec votre permission, oserais-je vous demander si vous avez passé une bonne journée?

Elle daigna le regarder encore une fois, mais d'un air si étrange, si singulier, qu'il comprit instinctivement qu'elle avait quelque chose de grave à lui annoncer. Ses yeux étaient grandement ouverts, observant la physionomie du précepteur avec une certaine fixité. Autour de la bouche, toute rose, se jouait ce sourire railleur qu'elle retrouvait quand elle se disposait à lui jeter de ces mots cruels qui font saigner le cœur d'un homme. Puis, lentement, comme si elle eût choisi et pesé toutes ses paroles, elle dit :

— Ah! vous désirez savoir de quelle manière j'ai passé cette journée? C'était assurément un beau dimanche. Peut-être un peu trop chaud, mais, il a été long, c'est-à-dire que le soleil a brillé longtemps au-dessus de l'horizon. On a beaucoup de loisirs pour soi, en ces sortes de jours. Plus qu'il est nécessaire. Nous avons d'abord joué

au croquet, M. de Rosenwelt et moi, ensuite nous nous sommes promenés sur le lac, enfin...

Elle attendit cinq, dix secondes, sans doute pour mieux jouir de l'effet qu'elle était sûre de produire, et ajouta :

— Enfin, je me suis fiancée!!!
Cette dernière phrase fut dite d'un ton presque indifférent, presque dégagé. Aucun mouvement ne trahissait l'émotion qu'éprouve la jeune fille en prononçant ce mot, d'une mélodie si suave pour les oreilles de quelques femmes.

Le docteur avait failli tomber à la renverse. Sa stupeur fut si profonde que fut grande la terreur des hôtes du Festin de Pierre, à la vue de la statue du Commandeur.
— Malheur à moi! dit une voix au-dessus de lui. Malheur à moi! Maintenant, tout est fini!...

Et il sentit qu'il en était réellement ainsi. Non pas à cause de ces fiançailles : il n'avait qu'à parler pour les rompre d'un seul coup. Mais, dès ce moment, un abîme les séparait pour toujours. Quoi? Elle avait été capable d'agir de la sorte? Pourtant elle n'ignorait pas combien il l'aimait, lui! Et simplement pour lui causer un de ces chagrins qui vous broient le cœur, elle se donnait à un homme qu'elle connaissait à peine, tandis que pour lui elle n'avait eu que des paroles cruelles et des regards orgueilleux. Pauvre, pauvre moi! fit encore la même voix. Oui, c'était bien fini! Le coup avait été rude.

(A suivre.)

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 30

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. CÉSAR.

Il ne perdait pas des yeux la taille élancée de Dougaline. Que faisait-elle donc toujours là, à la même place, les regards tournés vers le large? Elle agit à présent son mouchoir, comme si elle adressait un dernier adieu à une personne aimée qui s'en va. Et, en effet, là-bas, une barque s'éloigne, voguant dans la direction de Thonne.

Le jeune homme pâlit. Était-il arrivé trop tard? Néanmoins, il reprit courage et, un instant après, il était à une petite distance du bord.

Le sable cria sous ses pas. Mlle Fininger se retourna. Jean avait une question sur ses lèvres : Qui pouvait-elle saluer ainsi? Mais il ne voulut pas paraître indiscret. Il fut même assez maître de lui pour dire tranquillement :

— Bonsoir, mademoiselle!
Elle fit un léger signe de tête et répondit :
— Ah! vous voilà de retour! Vous êtes victorieux, cela va de soi?
D'un ton calme, le docteur répliqua :
— Vous avez sans doute en vue la votation qui a eu

ouvelle de machines perfectionnées
ets. Crins divers. Ressorts. Lingerie.
bois de menuiserie. [219]

min de fer
ONT

ge au sort 2 septembre 1902

619 916 1423 1559. 1652

Administration.

DE FRIBOURG
re de PÉROLLES

d'agriculture s'ouvrira à Pé-

iques. Les cours théoriques de

ees sont mises à la disposition

ar leur application et leur bonne

Institut agricole,
ES, près Fribourg.

s de Bordeaux
t de Mâcon

turels et de bonne conservation.

0 0.55 le litre

0 0.60 >

9 0.80 >

8 1.20 >

o de port et de droits en toute

use par fûts de 110 et 225 litres.

MM. E. et J. SALLET,

s, Bouscat (Médoc-France).

OF4315687

gratuits - Paiement à volonté.

ne chèvre

à l'Hôtel de Ville de Broc. La

tre rembourse des frais.

V. DAFFLON

tenancier.

URRAGES

e toujours, comme ces années

e la paille en bottes ou en

cannée ainsi que de l'année der-

gros son français de pre-

é.

acheteur de foie bottelé sur

DUNAND EMILE

Vaulruz.

A louer :

ent pour le 1^{er} novembre. [845

à Isidore GENILLOU, Bulle.

e du fromage.

ge maigre et tendre Fr. 6.50

salé > 8.20

d'Emmenth., gras > 15.-

on délicieux > 14.90

ans grasse et os > 17.60

maigre > 17.40

e de bœuf, sans os > 15.80

gras > 13.40

oux, garanti pur > 13.60

e de coco, végétaline > 13.-

s secs > 5.60

ronis, cornets > 4.40

fr. 3.40 et > 4.-

ns beaux > 1.80

d'abeilles > 8.-

on on sardines av. clef > 3.80

5 % de rabais.

gros, Winger, Boswil.

demande

ers-cylindres à la scie

chez M. TOURNARE, à Risz.

AVIS

me qui a vendu à Bulle jendi,

ire, une vache blanche et rouge

ié de remettre le certificat à

M. Emile OGAY, à Lovatzen

rie de l'envoyer à l'inspecteur

dit lieu. [829]

GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

conseiller national, de Zurich, proposait de recommander l'adoption du projet. Par contre, M. Willemin, de Genève, au nom de la délégation de ce canton, en proposait le rejet. La proposition de M. Gallati, de Glaris, tendant à ne pas prendre position, fut rejetée par 84 voix contre 64. A la votation finale, la proposition Zurcher a été admise par 107 voix contre 29.

Cette décision ne ralliera pas tous les partisans du grand parti radical suisse. D'aucuns, les Genevois entr'autres, y voient une atteinte à la liberté de la presse. Peut-être que, jusqu'au jour de la votation, de nouveaux adversaires de cette révision surgiront pour combattre ce qu'ils croient être un acheminement vers le musellement de la presse.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Régie des alcools. — Le budget de la régie des alcools, approuvé par le Conseil fédéral, prévoit aux recettes 12,540,000 fr. et aux dépenses 6,130,000 fr., soit un excédent de recettes de 6,410,000 fr. (Le budget de 1903 prévoyait un excédent de 5,751,250 francs.)

Le canton de Fribourg touchera pour sa part, si les prévisions du budget se réalisent, 543,597 francs; le canton de Vaud, 540,878 fr., et le canton du Valais, 216,900 fr.

Chemins de fer fédéraux. — Le conseil d'administration des chemins de fer fédéraux s'est réuni les 28 et 29 septembre. Il s'est occupé entre autres des objets énumérés ci-dessous et a approuvé les propositions de la direction générale et de la commission permanente :

1° Budget d'exploitation pour 1904, avec 113 millions 306,740 francs aux recettes et 77,793,465 francs aux dépenses. — 2° Budget du compte de profits et pertes, se montant en recettes à 48,977,575 fr. et aux dépenses à 49,499,000 fr. — 3° Budget des dépenses de construction pour 1904, avec 32 millions 130,000 francs. — 4° Budget des dépenses du compte du capital, avec 43,930,450 francs. — Supplément au contrat conclu avec le chemin de fer Fribourg-Morat-Anet concernant la co-jouissance des stations Fribourg-Morat et du tronçon Fribourg-Givisier et Morat-Montillier.

Une décision du conseil d'administration dit que pour le moment il faut renoncer à l'introduction des billets kilométriques dans les chemins de fer fédéraux.

Affiches illustrées. — L'administration des chemins de fer fédéraux ouvre un concours entre les artistes suisses ou domiciliés en Suisse, pour l'exécution des modèles originaux de six affiches illustrées en couleurs, destinées à être exposées dans les gares de chemins de fer, dans les hôtels et sur les paquebots, à l'étranger.

Les six affiches doivent représenter :

Un paysage de la Suisse orientale (Appenzell ou Glaris, par exemple); un paysage du Nord de la Suisse (Lac de Constance ou Rhin, par exemple); un paysage de la Suisse centrale (Lac des IV Cantons, par exemple); un paysage de l'Oberland bernois (Lac d'Oeschinen, par exemple); un paysage de la Suisse occidentale (Valais ou Léman, par exemple); un paysage du Jura (Maison jurassienne et pâturage, par exemple).

Le concours sera fermé le 15 décembre 1903.

Les projets devront être expédiés, avant la date ci-dessus, à la Direction générale des chemins de fer fédéraux, à Berne.

Le jury, composé de cinq membres, disposera d'une somme de 6000 fr. pour récompenser les concurrents méritants.

Suisse condamnée pour crime de lèse-majesté. — Le tribunal correctionnel de Mulhouse vient de condamner M. Ferdinand Schumann, citoyen suisse

et négociant, à 3 mois de prison pour crime de lèse-majesté.

M. Schumann, de passage à Mulhouse, étant entré dans une salle de restaurant où se trouvait un mauvais portrait de Guillaume II, aurait dit au garçon : « Il n'a pas bonne figure, votre empereur. » Dénoncé à la police, il fut incarcéré, puis condamné.

ÉTRANGER

France. — *Le crime d'Aix-les-Bains.* — Les deux inspecteurs de la Sûreté de Paris, mis à la disposition du parquet de Chambéry, suivaient depuis quelques jours une piste particulière, et, dans leur correspondance avec M. Hamard, ils annonçaient qu'ils avaient bon espoir d'arrêter les assassins d'Eugénie Fougère.

Lundi soir, vers 9 heures, les deux agents de la Sûreté, déguisés, l'un en plâtrier, l'autre en charpentier, ont arrêté au café Mazuraz, rue de la Juiverie, à Chambéry, deux individus avec qui ils jouaient aux cartes et qu'on soupçonnait d'être les auteurs du crime d'Aix-les-Bains.

Après avoir perdu une assez forte somme, ces deux individus déclarèrent n'avoir plus d'argent et proposèrent à leurs partenaires de jouer une montre que les agents reconnurent pour être celle de la victime. Ils furent immédiatement arrêtés et ne purent donner l'emploi de leur temps pendant la soirée du crime. Un alibi qu'ils invoquaient fut reconnu immédiatement faux.

Angleterre. — On annonce de source autorisée que lord Milner a reçu l'offre d'un portefeuille et a demandé du temps pour réfléchir. On ne connaîtra pas avant la semaine prochaine la composition du nouveau cabinet.

Macédoine. — Les dernières nouvelles d'Andrinople, Monastir et Salonique constatent que les opérations destinées à débarrasser ces vilayets des insurgés sont couronnées de succès, et que les mesures sévères qui sont prises rendent difficiles la formation et le mouvement de nouvelles bandes.

L'insurrection qui avait éclaté près de Melnik sous la direction de Zontchef et que les autorités représentaient comme étouffée, prend une nouvelle extension. On confirme que de vifs engagements ont eu lieu au sud près de Denihissard et au nord près de Razlog à la frontière bulgare. Les autorités ont employé le canon et ont recouru aux incendies de forêts. Zontchef dispose de 7000 fusils. Deux bataillons albanais sont dirigés par chemin de fer sur Mitrowitza et Andrinople.

CANTON DE FRIBOURG

Prud'hommes. — Dans sa séance de mercredi, le Conseil d'Etat a décidé le renvoi de l'élection des conseils de prud'hommes et fixé celle-ci sur le dimanche 18 octobre 1903.

Technicum. — Le semestre d'hiver 1903-04 s'est ouvert jeudi, 1^{er} octobre, à 9 h. du matin, par l'examen des nouveaux élèves. Trente-huit élèves nouveaux sont inscrits dont 7 du canton de Fribourg.

Les cours réguliers reprendront vendredi, 2 octobre, à 8 h. du soir.

Encore l'exposition de Frauenfeld. — Nous citons les noms des Gruyériens non mentionnés qui ont encore obtenu des récompenses.

Espèce Ovine : (Béliers) Oxford.

M. Garin obtient deux primes de 1^{re} classe pour béliers et une prime de 1^{re} classe avec médaille d'argent pour collection.

VII^{me} Division : Produits laitiers

Plusieurs journaux ont annoncé que les exposants fribourgeois n'avaient obtenu pour leur collectivité qu'une médaille de bronze. C'est là une erreur.

Le Syndicat des fromagers fribourgeois exposant du Gruyère pour rayon a obtenu une médaille de vermeil. Par contre, le Syndicat des fromagers du Lac exposant de l'Emmenthal a obtenu une médaille de bronze.

Division X : Machines.

Grand, François, maréchal, Bulle, mention honorable pour appareil de raccord de char.

GRUYÈRE

Le Montreux-Oberland.

Mardi, par un temps superbe, a été inauguré le tronçon « Les Avants-Montbovon » du Montreux-Oberland.

Parti à 10 h. du matin de Montreux, le train emmenait le comité de direction du M.-O.-B. MM. Vuichoud, président, L. Rosset, Maison, Ritschard, de Berne, et Kunz, de Bienne, ainsi que des nombreux invités. A l'arrivée à Montbovon, tous les habitants sont présents pour la réception, entourant la Fanfare de Bulle, qui joue avec feu un air d'allégresse. Bientôt un cortège se forme et se rend, musique en tête, à l'usine électrique de Montbovon, à travers la bourgade où flottent drapeaux et banderoles. Les techniciens admirent le barrage de la Sarine et les installations de l'usine génératrice qui actionne le Montreux-Montbovon, les chemins de fer de la Gruyère et ceux du Jorat et qui fournit la lumière électrique à nombre de villes et de villages. A quelques centaines de mètres se trouve une autre usine, non moins intéressante, propriété du M.-O.-B., celle là, et où la Compagnie transforme pour les besoins de sa ligne l'énergie que lui livre l'usine mère.

A droite et à gauche du conseil d'administration ont pris place les représentants des autorités et les autres invités de marque.

Le canton de Vaud est représenté par le président du Grand Conseil, M. A. Pignet; par M. A. Thelin, président du Conseil d'Etat, et ses collègues, MM. Camille Decoppet, Virieux et Cosy; par MM. Estoppey, juge au Tribunal cantonal; Cottier, préfet du Pays-d'Enhaut, les syndics des communes de ce district et quelques membres des autorités du cercle de Montreux.

Les délégués des autorités fribourgeoises sont M. Théraulaz, conseiller d'Etat; M. le préfet de la Gruyère, MM. les membres du Conseil communal (municipalité) de Montbovon.

Le canton de Berne a délégué M. Ritschard, conseiller d'Etat; M. le préfet de Gessenay et MM. les syndics de Gessenay et de Zweisimmen.

Au nombre des autres invités d'honneur figurent, entre autres, MM. Frey, ancien conseiller fédéral, directeur de l'Office international des télégraphes; Morel, directeur de l'Office international de la propriété intellectuelle; Gorjat, ingénieur, chef d'exploitation du 1^{er} arrondissement des chemins de fer fédéraux; C. Delessert, directeur des postes du 2^e arrondissement; A. Lacombe et Cornaz, directeurs de la Compagnie générale de navigation du lac Léman; M. Rineki, directeur des chemins de fer veveysans; M. Morard, représentant des lignes de la Gruyère.

De nombreux discours, tous très applaudis, ont été prononcés par MM. Vuichoud, président du conseil d'administration du M.-O.-B.; Grangier, conseiller communal de Montbovon; Théraulaz, conseiller d'Etat; C. Decoppet, conseiller d'Etat du canton de Vaud; Ritschard, conseiller d'Etat de Berne; Morard L., président; Cottier, préfet du Pays-d'Enhaut.

Tous ces discours, célébrèrent l'heureux avènement du jour qui reliera plus étroitement la Gruyère à ses voisins du canton de Vaud, en même temps qu'il apportera dans nos contrées montagneuses le mouvement et le développement du commerce, source de bien-être et de richesse.

Botterens. — Dimanche soir, entre 11 heures et minuit, cinq jeunes gens, s'en retournant

ensemble après
rencontrèrent
tances encore
de quatre ou
poux, domiciliés
que de Broc.

La victime s
la poitrine. Es
ment. La gen
pable.

Succès. —
M. Henri Pége
examens de b
Genève. — Ne

Le pont
eu lieu les épr
bières, renforç
chairs, lourdeu
lages et cond
heure sur le ta
prises, prouva
bonne constru
d'environ 60 m
épreuve. On p
flexion totale
millimètres. C
de long et 4,5
Un charma
sante expérien

Horaires
blions en tête
légère modifi
porte que, les
le second tra
de 10 h. 30 p
Romont. Pou
de Romont à
lieu de 7 h. 5

C.-B.-M.
du 1^{er} octobr
9.25; 12.10
et fêtes exc
10.07; 12.5
fêtes exceptés

Départs de
5.52; 6.40 (C
A Châtel; 8
(dimanches e
Départs d
1 mars); 7.5
A Montbovon
8.41; 11.31
Départs de
1 mars); 6.5
— A La Tou
6.56; 10.00

Bulle
du
Charbon s
Rouget et
le-Petit, 1 é
2 périés, 1 s
sales, 1 ét.,
ries, 14 p. s.

Contre la
le docteur B
ses recher
culose. M. M
pliqué à un r
recherches d
Le docteur
teurienne, a
atténués de l
animaux inat
rien ne perm
cination avec
être appliqué

omagers fribourgeois expo-
rayon a obtenu une médaille
le Syndicat des fromagers
Emmenthal a obtenu une

X: *Machines.*
aréal, Bulle, mention ho-
de raccord de char.

Y H R E

ux-Oberland.
superbe, a été inauguré le
Montbovon du Montreux-

tin de Montreux, le train
de direction du M.-O.-B.
ent, L. Rosset, Maison, Rit-
z, de Bienne, ainsi que des
arrivées à Montbovon, tous
ments pour la réception, en-
Bulle, qui joue avec feu un
cortège se forme et se
, à l'usine électrique de
bourgade où flottent dra-
techniciens admirent le
les installations de l'usine
de Montreux-Montbovon,
Gruyère et ceux du Jorat
re électrique à nombre de
quelques centaines de mè-
usine, non moins intéres-
-O.-B., celle là, et où la
pour les besoins de sa ligne
usine mère.

du conseil d'administration
sistants des autorités et
rque.

st représenté par le prési-
il, M. A. Pignet; par M. A.
conseil d'Etat, et ses collè-
oppet, Virieux et Cosy;
e au Tribunal cantonal;
d'Enhaut, les syndics des
et quelques membres des
Montreux.

torités fribourgeoises sont
d'Etat; M. le préfet de la
bres du Conseil communal
ovon.

a délégué M. Ritschard,
préfet de Gessenay et MM.
et de Zweisimmen.

es invités d'honneur figu-
Frey, ancien conseiller fé-
ce international des télé-
ur de l'Office internatio-
intellectuelle; Gorjat, ingé-
ion du 1^{er} arrondissement
raux; C. Delessert, direc-
ondissement; A. Lacombe
de la Compagnie générale
man; M. Rineki, directeur
ysans; M. Morard, repré-
Gruyère.

, tous très applaudis, ont
Vaichoud, président du
du M.-O.-B.; Grangier,
de Montbovon; Théraulaz,
ecoppet, conseiller d'Etat
président; Cottier, préfet

grèrent l'heureux avène-
iera plus étroitement le
canton de Vaud, en même
dans nos contrées monta-
et le développement du
en-être et de richesse.

anche soir, entre 11 heu-
nes gens, s'en retournant

ensemble après avoir passé la veillée à Hauteville,
rencontrèrent un individu qui, dans des circons-
tances encore inexplicables, a grièvement blessé
de quatre ou cinq coups de couteau Joseph Pa-
pau, domicilié à Botterens et employé à la fabri-
que de Broc.

La victime a été atteinte au cou, au bras et à
la poitrine. Espérons qu'elle se rétablira prompte-
ment. La gendarmerie recherche encore le cou-
pable.

Succès. — Nous apprenons avec plaisir que
M. Henri Pégaitez a subi avec grand succès les
examens de bachelier ès lettres à l'Université de
Genève. — Nos félicitations.

Le pont de Corblères. — Mercredi ont
eu lieu les épreuves de solidité du pont de Cor-
blères, renforcé l'an dernier. Un convoi de trente
chairs, lourdement chargés de pierres, avec atte-
lages et conducteurs, a stationné durant demi-
heure sur le tablier du pont et a défilé à deux re-
prises, prouvant ainsi la solidité des câbles et la
bonne construction du pont. C'est un poids total
d'environ 60 mille kilogrammes qui a servi à cette
épreuve. On peut donc passer sans crainte. La
flexion totale a été de vingt sept centimètres 8
millimètres. On sait que le pont mesure 120 m.
de long et 4,5 m. entre les parapets.

Un charmant banquet a clôturé cette intéres-
sante expérience.

Horaire du Bulle-Romont. — Nous pu-
blions en tête du journal l'horaire du B.-R. Une
légère modification, qu'on voudra bien retenir,
porte que, les dimanches et jours fériés seulement,
le second train du matin part à 10 h. 45 au lieu
de 10 h. 30 pour arriver également à 11 h. 25 à
Romont. Pour ces mêmes jours, le train partant
de Romont à 6 h. 48 arrive à Bulle à 7 h. 33 au
lieu de 7 h. 50.

C.-B.-M. — Voici l'horaire d'hiver à dater
du 1^{er} octobre 1903: Départs de Châtel: 6.35;
9.25; 12.10; 1.29; 4.42; 5.00 (dimanches
et fêtes exceptés); 8.00. — A Vuadens: 7.17;
10.07; 12.52; 2.11; 5.24; 6.04 (dimanches et
fêtes exceptés); 8.42.

Départs de Vuadens: 7.25; 11.00; 1.30; 4.00;
5.52; 6.40 (dimanches et fêtes exceptés); 9.00. —
A Châtel: 8.07; 11.42; 2.12; 4.42; 6.34; 7.37
(dimanches et fêtes exceptés); 9.42.

Départs de La Tour: 5.15 (au 15 nov. et dès
1 mars); 7.55; 10.45; 1.30; 3.44; 6.20; 9.20. —
A Montbovon: 6.01 (au 15 nov. et dès 1 mars);
8.41; 11.31; 2.16; 4.30; 7.06; 10.06.

Départs de Montbovon: 4.20 (au 15 nov. et dès
1 mars); 6.56; 10.00; 12.46; 3.26; 5.56; 8.20.
— A La Tour: 5.06 (au 15 nov. et dès 1 mars);
6.56; 10.00; 12.46; 3.26; 5.56; 8.20.

Bulletin sanitaire du bétail
du 21 au 27 septembre 1903.

Charbon symptomatique. — Vaulruz 1 b. périe.
Rouget et pneumo-entérite du porc. — Marly-
le-Petit, 1 ét., 1 b. périe, 3 s.; Estavayer, 2 ét.,
2 périés, 1 s.; Cordast, 1 ét., 1 périe, 9 s.; Sem-
sales, 1 ét., 1 périe, 1 s. — Total 5 ét., 5 p. pé-
ries, 14 p. s.

FAITS DIVERS

Contre la tuberculose. — Récemment, à Cassej,
le docteur Behring a fait une communication sur
ses recherches relatives à la guérison de la tuber-
culose. M. Metchoikoff, de l'Institut Pasteur, a ex-
pliqué à un rédacteur du *Matin* où en étaient les
recherches du savant allemand.

Le docteur Behring, utilisant la méthode pas-
teurienne, a vacciné des veaux avec des microbes
atténués de la tuberculose. Il a réussi à rendre ces
animaux incapables à contracter le mal terrible. Mais
rien ne permet de dire actuellement que cette vac-
cination avec des microbes vivants atténués puisse
être appliquée aux enfants en bas âge.

— Si l'on me proposait, dit-il dans son rapport,
d'appliquer ma méthode à mes enfants, jamais je
ne me déciderais! Les microbes vivants atténués
avec lesquels je les aurais vaccinés pourraient se
modifier au cours de quelque maladie, et redeve-
nir virulents! Si pareil accident arrivait pour un
veau sur cinq cents, le mal ne serait pas grand, ce
ne serait qu'une perte matérielle insignifiante com-
pensée par l'avantage de la vaccination effective
des quatre cent quatre-vingt-dix autres. Mais
c'est un risque qu'il est impossible de courir quand
il s'agit de tuberculose humaine: « on ne peut se
permettre de sacrifier peut-être un enfant sur cinq
cents, pour le bien des quatre cents quatre-vingt-
dix autres. »

M. Behring, a alors conçu une hypothèse extrê-
mement ingénieuse. « Lorsqu'une vache, s'est il
dit, est très vaccinée contre la tuberculose, il
passe dans son lait certaines substances qui ne
sont plus ni des poisons produits par des microbes
de la maladie ni des microbes vivants, même atté-
nués, mais qui ont vraisemblablement des qualités
vaccinales. » M. Behring a donc résolu d'hyper-
vacciner des vaches contre la tuberculose; et il
pense que *peut-être* le lait de ces vaches, absorbé
par des enfants, introduirait dans le tub digestif
de ceux-ci des substance vaccinales d'un effet suf-
fisant pour combattre la maladie. La question en
est là.

BOUTADES, BONS MOTS, ETC.

Mendiant. — Ayez pitié d'un pauvre homme
qui a huit enfants à nourrir.

Propriétaire. — Mais vous venez de dire à mon
voisin que vous en aviez dix.

Mendiant. — C'est vrai, mais, voyez vous, il
n'avait pas une si bonne poire que vous.

BULLE-ROMONT. Service à dater du 1^{er} oct. 1903

BULLE . . .	Dép.	5 55	10 30	2 28	5 15	8 50
Vaulruz . . .	>	6 08	10 49	2 41	5 28	9 03
Sâles . . .	>	6 14	10 58	2 47	5 34	9 09
Vuisternens . . .	>	6 22	11 10	2 55	5 42	9 17
ROMONT . . .	Arr.	6 35	11 25	3 08	5 55	9 30

Dimanches et jours fériés, départ de Bulle à 10 h. 45 du matin au lieu de 10 h. 30.

Romont . . .	Dép.	6 50	11 35	3 27	6 05	9 52
Fribourg . . .	Arr.	7 40	12 18	3 55	6 54	10 42
Berne . . .	>	8 50	1 11	4 40	7 54	11 48
Romont . . .	Dép.	6 45	12 14	3 40	6 43	9 55
Lausanne . . .	Arr.	8 05	1 21	4 38	8 05	11 02
Genève . . .	>	10 22	3 15	6 05	10 15	12 46
Genève . . .	Dép.	—	8 05	12 40	2 15	5 ⁰⁰ 5 ⁴⁵
Lausanne . . .	>	5 12	10 15	2 15	4 32	6 ²⁵ 8 ²⁰
Romont . . .	Arr.	6 45	11 32	3 25	6 02	7 ⁴⁵ 9 ⁴⁷
Berne . . .	Dép.	7 —	10 40	2 13	4 40	8 16
Fribourg . . .	>	7 40	11 32	3 02	5 45	9 10
Romont . . .	Arr.	8 09	12 11	3 38	6 38	9 52
ROMONT . . .	Dép.	8 13	12 20	3 45	6 48	10 05
Vuisternens . . .	>	8 32	12 39	4 04	7 11	10 24
Sâles . . .	>	8 41	12 48	4 13	7 25	10 33
Vaulruz . . .	>	8 47	12 54	4 19	7 38	10 39
BULLE . . .	Arr.	8 58	1 05	4 30	7 50	10 50

Postes féd.

Bulle . . .	Dép.	9 35	—	5 —	—
Charmey . . .	Arr.	11 25	—	7 —	—
Bellegarde . . .	>	1 05	—	—	—
Bellegarde . . .	Dép.	—	6 40	—	—
Charmey . . .	>	—	8 10	—	5 30
Bulle . . .	Arr.	—	10 —	—	7 20

Bulle-Farvagny-Fribourg et retour.

Bulle	Dép.	8 — m.	4 50 s.	Frib.	Arr.	11 50 m.	8 40 s.
Fribourg	>	8 — m.	4 50 s.	Bulle	>	11 50 m.	8 40 s.

Bulle-La Roche-Fribourg et retour

Bulle	Dép.	6 35 m.	Fribourg	Arr.	10 20 m.
Fribourg	>	4 40 s.	Bulle	>	8 40 s.

Bulle-Botterens-Fribourg et retour.

Bulle	Dép.	3 30 s.	Fribourg	Arr.	8 — s.
Fribourg	>	8 10 m.	Bulle	>	12.50 s.

BIBLIOGRAPHIE

Agenda agricole-horticole 1904. — Sous
un format de poche réduit et pratique, l'édition 1904
(33^e année) renferme les renseignements les plus indis-
pensables et utiles de l'agriculture, tant au point de vue
de culture, élevage du bétail, recettes vétérinaires, partie
réservée aux comptes de ferme, tableau des foires et
marchés de la Suisse romande, etc., etc.
L'édition 1904 comporte pour la première fois une par-
tie horticole qui rendra d'utiles services et qui sera ang-
menté avec chaque édition; introduites dans notre publi-
cation sur les instances pressantes de nombreuses socié-
tés horticoles, elle forme un heureux complément et pen-

dant aux parties agricoles et viticoles qui existaient déjà
dans notre Agenda.

La partie réservée aux notes journalières a été choisie
d'un très bon papier à main quadrillé qui sera très appré-
cié, ainsi que le carton-ardoise, qui nous a été demandé de
toutes parts et qui contribuera pour sa modeste part à
rendre notre Agenda de plus en plus sympathique et utile
au public agricole qui saura, nous l'espérons, établir sa
supériorité incontestable sur d'autres publications simili-
naires, étant donné surtout son prix très réduit de 2 fr.

*Aucune demande de changement d'adresse ne
peut être prise en considération si elle n'est accom-
pagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en
timbres-poste pour frais de réimpression.*

Combien de maladies

sont évitées en fortifiant le sang. Un bon fortifiant doit
exciter l'appétit et faciliter la digestion; aucune préparati-
on n'a aussi bien atteint ce but que le véritable Cognac
Golliez ferrugineux, pour lequel nous recevons chaque jour
des lettres de félicitations et remerciements. En vente en
flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.
Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

**CERCLE DES ARTS ET MÉTIERS
DE BULLE**

*Dimanche 4 octobre,
à 8 h. du soir:*

Soirée familière

réservée aux membres du Cercle
et à leur famille.
227] LA COMMISSION

Le soussigné placerait quelques
chevaux en hivernage
Joseph Remy, voiturier
BULLE

**Corboz & Fischlin
A ROMONT**

achètent à haut prix les racines de
gentiane, propres et bien condition-
nées. (H3767F) [853]
Payement au comptant.

Pinte à louer.

Le soussigné exposera en location par
voie de mises publiques, la **Pinte de
Lys**, qu'il possède aux Sciernes d'Albenve.
Situation exceptionnelle, à dix minutes
d'une gare sur la Ligne Montbovon-Mon-
treux et à proximité de la gare de Lessoc,
sur la ligne des chemins de fer de la
Gruyère.
Les mises auront lieu au dit établissement
le **12 octobre**, à 1 heure de l'après-midi.
Les conditions seront lues avant les mises.
857] (H471E) Auguste COMBA

A vendre:

pour cause de départ, une belle machine
à coudre neuve. [852]
S'adresser au bureau du journal.

Blanchisseuse.

La soussignée informe l'honorable public
de Bulle qu'elle a ouvert un **magasin de
blanchissage et repassage** en tous
genres, **Maison Torriani**, Rue de
Vevey.
Travail prompt et soigné.
Se recommande: [861] **C. Sudan.**

**Buffet de la gare
LE PAQUIER**

Le soussigné porte à la connaissance du
public qu'il dessert dès ce jour le **Buffet
de la Gare de Le Pâquier**. Il s'ef-
forcera de mériter la confiance qu'il sollicite.

Dimanche 4 octobre 1903:

CONCERT

donné par la SOCIÉTÉ DE CHANT
de Le Pâquier.
Invitation cordiale.
860] (H379B) P. SCHERLY

CHEMIN DE FER MONTREUX-OBERLAND BERNOIS

Dès le 1^{er} Octobre 1903, la
Section Les **AVANTS-MONTBOVON**
du chemin de fer MONTREUX-OBERLAND BERNOIS
est ouverte à l'exploitation.

856](H5589M)

MISES PUBLIQUES

Vendredi 16 octobre, dès 1 heure de l'après-midi, à l'anberge du Lion-d'Or (Ruz), à Hauteville, la Commune d'Hauteville exposera à louer en mises publiques pour le terme de trois ans les gîtes des Illes et des communes d'Impart, gîtes d'un accès facile avec chalets neufs.

Prendre connaissance des conditions à l'avance auprès du secrétaire communal.
Hauteville, le 28 septembre 1903. (H8770F)[855

Pour le Conseil communal :
Par ordre, A. PASSAPLAN, secrétaire.

Horlogerie. Bijouterie.

L. GOBET, BULLE

Grand choix de montres argent et métal, montres de précision. **Oméga et Zenith**. Régulateurs, réveils, chaînes, sautoirs, alliances, bagues, broches, boucles d'oreilles, breloques et lunetterie.

— Réparations soignées. — (H454B)[821
Achat d'or et d'argent.

Lavage chimique et Teinturerie
Mangold & Röthlisberger, succ^{rs} de
C.-A. GEIPEL, BALE
Spécialité : *Lavage chimique et teinture de vêtements pour dames et messieurs, toilettes de bal, uniformes, costumes de carnaval, couvertures de lits, tapis étoffes pour meubles, rideaux, pelletteries, peaux, velours, peluche, gants, plumes d'autruches, etc. Effets pour deuil sur demande en 2 à 3 jours.* (H1967Q)[287
Dépôt à BULLE chez Mlle Fanny Peyraud, conf-ctioins.

Banque Populaire de la Gruyère, BULLE

Nous recevons actuellement des dépôts d'argent à
3 1/2 % en compte courant ;
4 % en caisse d'épargne ;
4 % contre certificats de dépôts à 3 ans fixe. [859

Emprunt à lots, Canton de Fribourg.

Tirage 15 octobre. (H33700L)[841

GROS LOT 40,000 FR.

Chaque lot sorti se remboursera à Fr. 17. — au minimum.

On peut obtenir ces lots au prix de Fr. 16 net, à Bulle.

Banque cant. fribourgeoise. | Banque populaire de la Gruyère
Banque de l'Etat de Fribourg. | Crédit Gruyérien.

MILKA SUCHARD

LE PLUS
CRÈMEUX
DES
CHOCOLATS AU LAIT.

A. Demierre,
médecin-dentiste, à BULLE,
reçoit le matin de 9 h. à 11 h. et l'après-
midi de 2 à 4 h., le mardi et le mercredi
excepté.

On demande

un **apprenti-sellier** pour de suite.
S'adresser à Emile PEYER, sellier Arron-
fens, Romout. [402

LA DIRECTION

**CHOCOLAT
Klavs**



**CHOCOLACTÉ
EXTRA FONDANT ETC.**

AVIS

Tous les propriétaires de bétail du terri-
toire de Bulle sont convoqués en assemblée
sur **dimanche 4 octobre**, à la grande
salle de l'Hôtel de Ville, à la sortie de l'office,
pour fixer le prix de vente du lait, pendant
l'année 1904. [1904

Le Comité d'initiative.

A LOUER

une chambre meublée, à Bulle,
Grand'Rue N° 29.
S'y adresser. [850

LACTINA Suisse PRÉPARÉ
A. PANCHAUD
VEVEY



ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché rempla-
çant avec économie le lait naturel pour l'éle-
vage des veaux, porcelets, agneaux, etc. —
Revient à 3 centimes le litre.

PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KILOG.
Prix : 0,65 le kilo.

Vendu sous le contrôle du Laboratoire Fédéral.

DÉPÔTS à : (H25144L)[769
Bulle : Louis Remy, négociant ;
Gustave Martin ;
Tour-de-Trême : A. Piolet, boul. ;
Broc : Henri Enderle, boulanger ;
Gruyères : A. Dafflon,
Epagny : A. Blanc.

Bon ouvrier boulanger

sachant travailler seul, **cherche place**
de suite, de préférence à la campagne.
S'adresser au bureau du journal. [840

FOURRAGES

On trouve toujours, comme ces années
dernières, de la **paille** en bottes ou en
gerbes, de l'année ainsi que de l'année der-
nière, et du **gros son français** de pre-
mière qualité.

Je serais acheteur de **foin** bottelé sur
place, DUNAND EMILE
888] Vaulruz.

Perdu :

le 20 septembre, au soir, une **montre à
ancres**, en argent, bordée en or, ainsi
qu'une petite chaînette avec clef, depuis le
Maréchal-Ferrant, à Charmey, au lieu dit
La Perrolaz, près la Tzintre.

La rapporter contre récompense, à M.
847Léon Tonnare, à Charmey. [839

Commune des Planches-Montreux Amodiation d'alpages.

Le **samedi 3 octobre 1903**, à
3 heures du jour, à la Maison de Ville des
Planches, la Municipalité de cette commune
exposera en amodiation par voie d'enchères
publiques et pour le terme de 4 ans :

a) Les pâturages des montagnes des Gre-
salleys : estivage de 50 vaches.
b) Le pâturage de Chamossale et Pacot,
estivage de 80 vaches.

Sur ces pâturages existent des bâtiments
en bon état et suffisants pour loger le bétail
à alper.

Les amodiateurs auront la faculté de ven-
dre des boissons dans les chalets qui se
trouvent sur les passages très fréquentés du
Col de Jaman et des Rochers de Naye.

Pour garantir leurs engagements, les
amodiateurs devront fournir caution.

Les amateurs peuvent prendre connais-
sance des conditions au Greffe municipal
des Planches. Le même jour, à la même
heure, il sera exposé en location pour le
terme de 4 ans, le droit d'arrachage des
gentianes sur les pâturages communaux.

Montreux, le 28 septembre 1903.
854](H5551M) Greffe municipal.

BÉNICHON

de Villarvolard

**BONNE MUSIQUE
ET DANSE**

les 11, 12 et 13 octobre.

Invitation cordiale.

859](H380B) ; SUDAN

FROMAGES

Agence agricole Aug. BARRAS
BULLE

Prix par par 5 kg.

Maigre salé, le kilo fr. 0.85
Mi-gras salé, , , 1.20
Gras , , 1.50

Vente de lait.

La Société de fromagerie de Broc expo-
sera en mises publiques, à l'Hôtel de Ville,
le **5 octobre 1903**, à 2 heures après
midi, son lait pour l'année 1904. Eau dans
la laiterie, étables à porcs. Bonne vente,
écoulement facile des produits.

Par ordre,
842] Le Secrétaire :
Christophe SUDAN.

AVIS LE DÉPÔT de la Filature DE NEIRIVUE

est transféré dans la maison neuve
de Mme JULES DECROUX,
sous la Banque Populaire, en face
de l'Hôtel des Alpes.

Vannerie en tous genres.

Fleurs artificielles.

Se recommande :

G. Jules GREMAUD

JEUNES FILLES

On engage continuellement des
jeunes filles
à la Fabrique de chocolat
de Broc. [760

Bon salaire dès le commencement.

A louer :

un logement pour le 1^{er} novembre. [846
S'adresser à Isidore GENILLOU, Bulle.

A louer :

pour l'année prochaine un **beau domaine**
de 20 poses, avec granges et maison d'habi-
tation.

Terrain de première qualité.
Entrée en jouissance le 1^{er} mars 1904.
S'adresser au bureau du journal. [827

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1
France . . . 6
Étranger . . . 1
payable d'avance

Prix du numéro

On s'abonne
bureaux de

L'act

En prévision
commerce pa
suisse a adop
douanier, per
conclure de r
favorables.

Armé du n
dénoncé les
l'Allemagne,
pourparlers
commencer in

Il n'est cer
fut-ce même
vité commer
commercial s
vail des D^r J
le développe
prépondéran
européen.

La Suisse e
plus d'un m
millions ; 190
et demi) ce q
francs par tête
année au deh
duits (1899 :
1902 : 874,3)
Aucun pay
Si les statis
accusent des
y prend en c
tant des impo

FEUILLE

LA I

Trac

Il y a des ar
par la tempête
complètement
de l'homme vie

— Pourquoi
galdine que le
Comment? Vou
Ah ! tiens ! je
Mais vous le d
à Thonnes. C'es
Et lui se tai

— Ainsi, vo
nouveau, avec
à le secret, dès
et dans laquell
elle souffre plu
— J'exprim
forme... pour v